
Fiches thématiques

Économie

5.1 Agriculture

L'Union européenne à 27 comprend un peu plus de 12 millions d'exploitations agricoles à la fin des années 2000. Les deux tiers sont concentrées dans quatre pays : Italie, Espagne, mais surtout Roumanie et Pologne où prédominent la polyculture et l'élevage sur des petites surfaces. Les recensements de l'agriculture de 2009 et 2010 montrent une diminution générale du nombre des exploitations. Depuis 2000, la France en a perdu près d'un quart comme l'Espagne, l'Italie et le Portugal, l'Allemagne jusqu'à 35 %, les Pays-Bas et le Danemark 30 % et le Royaume-Uni seulement 15 %. Les derniers États entrés dans l'UE ont connu une baisse plus marquée.

Au cours de cette même période la **surface agricole** est restée quasiment stable en France et au Danemark avec même une légère augmentation au Royaume-Uni alors qu'elle diminuait de 1,5 % en Italie, de 3 %, en Allemagne, de 5 % au Portugal, et de 8 à 9 % en Espagne et aux Pays-Bas. Dans la plupart des pays, la diminution du nombre d'exploitations s'est accompagnée d'une augmentation de la superficie agricole moyenne, signe d'un agrandissement de la taille des exploitations. La superficie agricole moyenne pour l'UE est ainsi passée d'environ 12,7 hectares en 2007 à 14,0 hectares en 2010.

La **production** agricole française évaluée aux prix de base, avec une valeur de 77,5 milliards d'euros en 2012, est la première d'Europe. Elle contribue à concurrence de

19,3 % à la production de l'UE, suivie par l'Allemagne (13,4 %), l'Italie (12,0 %) et l'Espagne (10,4 %). Les quinze plus anciens membres représentent 84 % de la valeur de la production agricole de l'UE. Parmi les États entrés depuis 2004 dans l'UE, la Pologne et la Roumanie contribuent respectivement pour 5,7 % et 3,5 % à la production européenne ; la Hongrie en représente un peu moins de 2,0 %.

En 2010, la France représente 7,8 % de l'**emploi agricole** de l'UE. Elle est précédée de loin par la Pologne (19,1 %) et la Roumanie (16,2 %), mais aussi par l'Italie (9,6 %) et l'Espagne (8,9 %). Depuis 2003, la décroissance de l'emploi agricole dans les États entrés depuis 2004 a été plus rapide que dans l'ancienne Europe des quinze dont la part dans l'emploi total est passée de 47,4 % en 2003 à 50,1 % en 2010.

Le résultat agricole net de l'UE en termes réels (**valeur ajoutée nette aux coûts des facteurs** par unité de travail annuel) a beaucoup progressé en 2010 et 2011, après avoir fluctué autour d'un même niveau entre 2002 et 2009. Il s'est ensuite stabilisé en 2012 et 2013. En France, cet indicateur a suivi une évolution similaire entre 2002 et 2012 mais de manière amplifiée à la hausse comme à la baisse, puis a connu une baisse marquée en 2013. En revanche, en Pologne, le résultat économique a progressé de manière quasi continue, à deux accidents près en 2005 et 2008 pour se retrouver multiplié par plus de 2,5 entre 2002 et 2013. ■

Définitions

Surface agricole : la superficie agricole utilisée (SAU) comprend les terres arables, la superficie toujours en herbe et les cultures permanentes (vergers et vignes).

Production : la notion retenue est celle des comptes de l'agriculture et représente la valeur des productions vendues, stockées ou immobilisées au cours de la période, augmentée de l'autoconsommation et de l'intraconsommation d'alimentation animale sur l'exploitation. Elle est valorisée au prix de base, c'est-à-dire comme le prix perçu par le producteur, déduction faite de tous les impôts sur les produits mais y compris l'ensemble des subventions sur les produits. Voir *annexe Glossaire*.

Emploi agricole : l'emploi agricole est mesuré en unités de travail annuel (UTA). Une UTA correspond au travail d'une personne à temps plein pendant une année entière.

Valeur ajoutée nette aux coûts des facteurs : elle est aussi appelée résultat agricole net. Elle est calculée en déduisant de la production en valeur au prix de base les consommations intermédiaires en valeur et les amortissements, en ajoutant les subventions d'exploitation et en retranchant les autres impôts sur la production. Elle est exprimée en termes réels, déflatée par le prix du PIB.

Pour en savoir plus

- *GraphAgri 2013 - L'agriculture, la forêt et les industries agroalimentaires*, Agreste.

1. Les principaux indicateurs de l'agriculture dans l'UE27

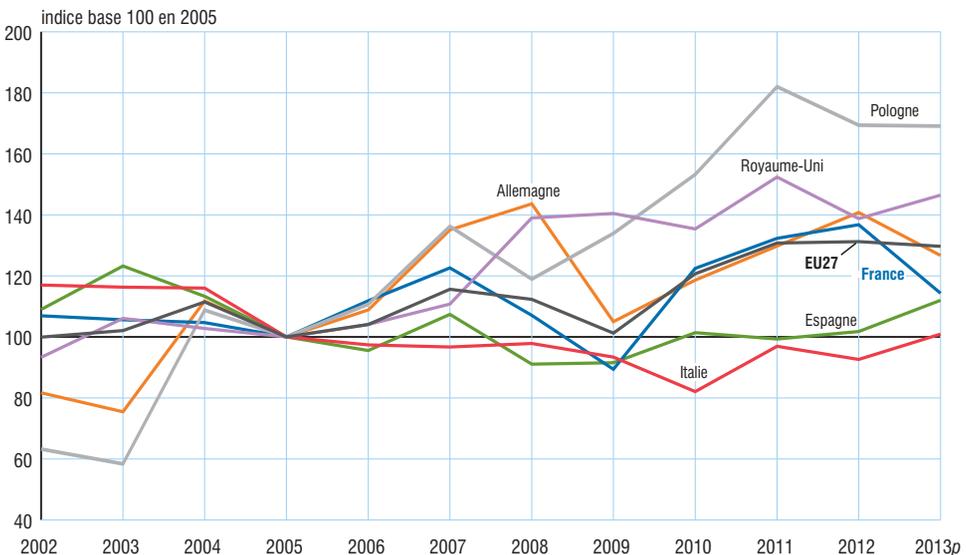
	Nombre d'exploitations agricoles (en milliers)		Surface agricole utilisée (en milliers d'hectares)		Main-d'œuvre (en milliers d'UTA)		Valeur de la production ¹ (en millions d'euros)	
	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2002	2012
Allemagne	472	299	17 152	16 704	618	546	41 882	54 578
Autriche	200	150	3 388	2 878	182	114	5 656	7 245
Belgique	62	43	1 394	1 358	74	62	6 630	8 545
Bulgarie	...	371	...	4 476	...	407	3 648	4 424
Chypre	...	39	...	118	...	19	650	720
Danemark	58	42	2 645	2 647	67	52	8 327	11 873
Espagne	1 287	990	26 158	23 753	1 078	889	39 066	42 191
Estonie	...	20	...	941	...	25	447	898
Finlande	81	64	2 218	2 291	103	60	3 951	5 032
France	664	516	27 856	27 837	949	780	63 757	77 353
Grèce	817	723	3 583	3 478	588	430	11 661	10 752
Hongrie	967	577	4 555	4 686	...	424	6 100	7 514
Irlande	142	140	4 444	4 991	169	165	5 836	7 049
Italie	2 154	1 621	13 062	12 856	1 365	954	44 884	48 632
Lettonie	141	83	1 433	1 796	145	85	580	1 323
Lituanie	...	200	...	2 743	...	147	1 184	2 973
Luxembourg	3	2	128	131	5	4	340	397
Malte	...	13	...	11	...	5	137	128
Pays-Bas	102	72	2 028	1 872	205	162	20 428	26 268
Pologne	...	1 507	...	14 447	...	1 897	13 358	23 198
Portugal	416	305	3 863	3 668	524	363	6 124	6 466
Rép. tchèque	...	23	...	3 484	...	108	3 321	4 866
Roumanie	...	3 859	...	13 306	...	1 610	10 101	14 410
Royaume-Uni	233	187	15 799	15 686	354	266	24 456	29 257
Slovaquie	71	25	2 160	1 896	137	56	1 677	2 397
Slovénie	87	75	486	483	108	77	1 074	1 149
Suède	81	71	3 073	3 066	74	57	4 864	6 429
UE27	///	12 015	///	171 604	///	9 946	330 139	406 066

1. La production de la branche d'activité agricole est la somme de la production des produits agricoles, des services agricoles et des biens et services produits dans le cadre des activités secondaires non agricoles non séparables. Elle est évaluée au prix de base.

Champ : ensemble des exploitations y compris collectives (pâturages collectifs...).

Source : Eurostat, recensements de l'agriculture 2000 et 2009-2010, comptes européens de l'agriculture.

2. Évolution du résultat agricole net en termes réels au coût des facteurs par UTA



Source : Eurostat, comptes de l'agriculture.

5.2 Industries

En 2011, dans l'Union européenne (hors Malte et Grèce), 46,1 millions de personnes ont un emploi dans les **industries** (y compris la construction) ce qui représente un peu plus du tiers de l'emploi des **secteurs marchands** non agricoles. C'est le complément de l'emploi dans le tertiaire marchand et la situation relative des pays en est le reflet (voir *fiche Tertiaire marchand*). Au sein de l'industrie, le secteur manufacturier représente un peu moins de deux tiers des emplois, la construction 28 %, les autres secteurs (industries extractives, production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné, production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution), 7 %. Cette moyenne recouvre une grande diversité entre pays. Au Luxembourg et à Chypre, moins d'un emploi industriel sur deux est manufacturier. À l'opposé, en Allemagne, trois emplois sur quatre le sont. Ensuite, cinq pays de l'est de l'Europe (Hongrie, République tchèque, Slovaquie, Slovaquie et Bulgarie) ont la part de l'industrie manufacturière la plus élevée (autour de 70 %). Le secteur de la construction est relativement développé au Luxembourg et à Chypre. Avec un emploi industriel sur trois dans ce secteur, la France se situe au septième rang des pays européens juste derrière les Pays-Bas, l'Espagne, le Portugal et la Belgique.

Enfin les autres activités industrielles (et en particulier les activités extractives) représentent une part importante de l'emploi industriel dans des États membres parmi les moins développés (Roumanie, Pologne, Croatie, Bulgarie, plus de 12 %) et dans une moindre mesure, dans les trois pays baltes.

En 2011, le **taux médian de création d'entreprises** s'établit à 9,0 % dans le secteur de la construction et à 7,6 % dans le reste de l'industrie. C'est un taux inférieur à l'ensemble des secteurs marchands non agricoles, le tertiaire marchand ayant une démographie d'entreprises un peu plus dynamique. Mais la démographie des entreprises industrielles est très variable au sein de l'UE. Malte est le pays où le taux est le plus faible (2,7 % dans la construction, 1,9 % dans le reste de l'industrie). À l'opposé, le taux est le plus élevé en Lettonie (23,9 % dans la construction, 17,8 % dans le reste de l'industrie). Même si l'on exclut ces deux pays, les écarts restent importants (neuf points dans la construction entre la Belgique et la Slovaquie, huit dans le reste de l'industrie entre le Luxembourg et la Slovaquie). Dans l'ensemble, ce sont plutôt des pays de l'Europe de l'Est qui ont des taux de création élevés. La France est dans une situation nettement supérieure à la médiane européenne dans la construction, et proche de la médiane dans le reste de l'industrie. ■

Définitions

Industries : ce sont les secteurs de la construction et l'industrie au sens strict : industries extractives, industrie manufacturière, production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné, production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution.

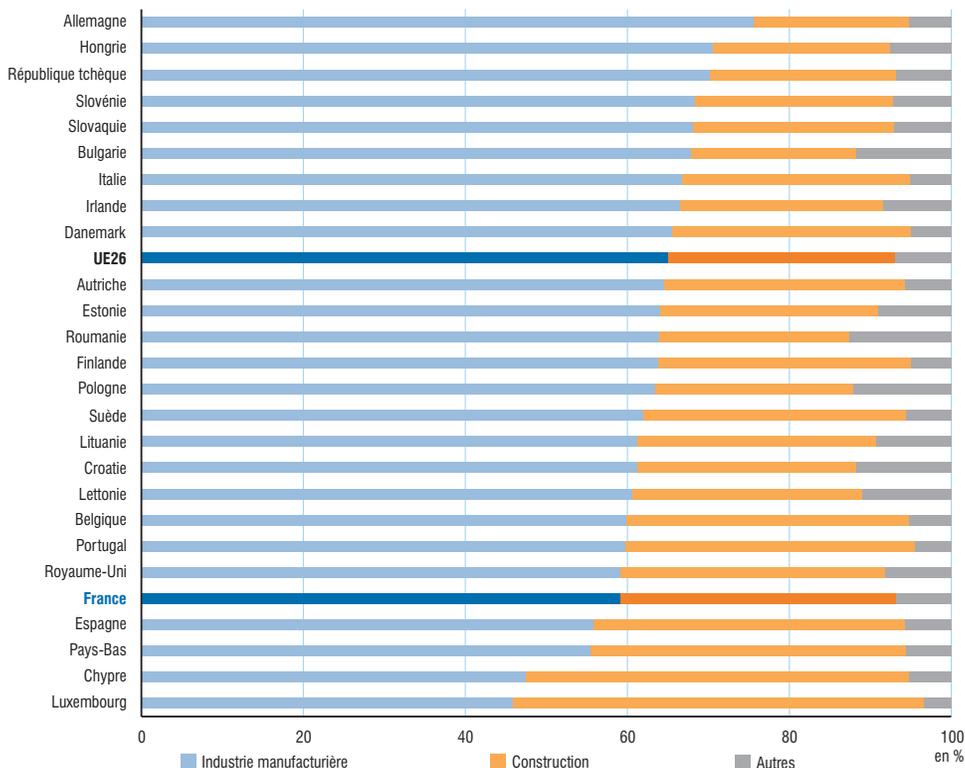
Secteurs marchands : outre les industries, les secteurs marchands sont composés du commerce (gros et détail) et de la réparation d'automobiles et de motocycles, des transports et de l'entreposage, de l'hébergement et de la restauration, de l'information et de la communication, des activités immobilières, des activités spécialisées, scientifiques et techniques, des activités de service et de soutien. Le secteur de l'agriculture, la sylviculture et la pêche en est exclu. De même, sont exclus les secteurs dans lesquels la part du public est élevée, ainsi que les secteurs financiers.

Taux de création d'entreprises : rapport entre le nombre de créations d'entreprises durant la période de référence et le nombre d'entreprises actives. En France, les auto-entrepreneurs sont inclus.

Pour en savoir plus

- *Les entreprises en France*, coll. « Insee Références », édition 2013.

1. Répartition de l'emploi industriel en 2011



Note : données non disponibles pour la Grèce et Malte.

Source : Eurostat, statistiques structurelles d'entreprises, extraction en février 2014.

2. Taux de création d'entreprises en 2011

en %

	Industries extractives	Industrie manufacturière	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	Construction	Industrie (sauf construction)
Belgique	1,4	3,5	18,1	4,3	5,9	3,6
Bulgarie	7,9	7,6	23,0	13,7	10,4	8,6
République tchèque	10,4	9,3	40,5	11,1	8,8	10,4
Allemagne	5,0	4,7	24,3	3,9	7,6	7,7
Espagne	3,2	5,0	1,6	3,9	6,9	4,8
France	4,6	7,5	10,0	11,8	11,9	7,8
Italie	3,6	4,6	26,1	5,3	7,1	4,9
Lettonie	13,2	18,1	15,6	17,6	23,9	17,8
Luxembourg	0,0	3,2	4,8	7,1	8,5	3,6
Hongrie	7,5	6,9	16,2	8,7	9,2	7,1
Malte	1,5	1,8	0,0	4,4	2,7	1,9
Pays-Bas	11,8	8,0	14,8	10,0	9,2	8,1
Autriche	2,6	4,0	6,6	4,5	6,7	4,1
Pologne	14,4	10,0	17,4	11,1	14,4	10,2
Portugal	4,2	7,5	13,9	13,1	8,2	7,6
Roumanie	10,6	8,2	22,8	19,5	12,4	9,2
Slovénie	5,4	6,0	22,5	16,7	10,1	7,0
Slovaquie	11,0	11,7	10,8	9,9	14,8	11,7
Finlande	4,9	5,7	4,8	5,6	9,0	5,6
Suède	3,4	5,3	6,7	7,8	8,9	5,4
Royaume-Uni	11,7	7,4	44,7	15,0	9,5	8,2

Note : données non disponibles pour Chypre, le Danemark, l'Estonie, l'Irlande et la Lituanie.

Source : Eurostat, statistiques structurelles d'entreprises, extraction en février 2014.

5.3 Tertiaire marchand

En 2011, dans l'Union européenne (UE) (hors Malte et Grèce), l'emploi dans le **tertiaire marchand** (y compris le commerce) représente 85,5 millions de personnes, soit presque les deux tiers de l'emploi des **secteurs marchands**. Cette part varie fortement entre les pays, de 50 % à 77 %. Les pays de l'est de l'Europe sont ceux où l'emploi dans le tertiaire marchand est le plus faible : moins de 55 % en République tchèque, en Slovénie, en Roumanie, en Slovaquie. À l'inverse, les îles britanniques et les Pays-Bas ont une part supérieure à 75 %. La France (66 %) se situe légèrement au-dessus de la moyenne européenne, l'Allemagne en dessous.

Entre 2010 et 2011, l'emploi dans le tertiaire marchand a augmenté de 1,4 million de personnes. Si la majorité des pays européens a connu une hausse, six d'entre eux ont eu une chute de plus de 1 % : les pays du sud de l'Europe (Italie, Espagne et Portugal), ainsi que la Slovénie, la Croatie et la Lettonie.

Dans l'ensemble de l'UE, le secteur du commerce et de la réparation d'automobiles et de motocycles représente 38 % de l'emploi dans le tertiaire marchand en 2011. Quatre secteurs, transports et entreposage, hébergement et restauration, activités spécialisées, scientifiques et techniques, activités de services administratifs et de soutien sont de taille moyenne (entre 12 % et 16 %). Deux secteurs ont une taille beaucoup plus faible : l'information et la communication (7 %) et les activités immobilières (3 %).

Dans les pays les moins développés de l'est de l'Europe, le commerce a le poids

relatif le plus fort : en Pologne, en Bulgarie, en Lituanie, en Slovaquie et en Roumanie, sa part y est supérieure à 45 %. À l'inverse, au Luxembourg, elle n'est que de 29 %. Dans les activités autres que le commerce, la structure sectorielle varie d'un pays à l'autre en fonction des spécialisations et de considérations géographiques. Les activités de services administratifs et de soutien sont relativement présentes aux Pays-Bas, en France, au Portugal et en Belgique. Au contraire ce secteur a un poids relatif faible à Chypre et dans la plupart des pays de l'est. Les activités spécialisées, scientifiques et techniques sont relativement plus développées au Luxembourg, en Slovénie et aux Pays-Bas. Le secteur du transport et de l'entreposage est particulièrement important dans les pays baltes. L'hébergement et la restauration représentent un quart de l'emploi du tertiaire marchand à Chypre (le double de la moyenne européenne). Le secteur de l'information et de la communication pèse pour au moins 10 % de l'emploi des services dans quatre pays situés au nord de l'Europe (Danemark, Finlande, Suède et Luxembourg), les activités immobilières sont surreprésentées en Lettonie.

En 2011, le **taux médian de création d'entreprises** s'établit un peu au-dessus de 10 %. Mais la démographie des entreprises de services est très variable dans l'UE et ce taux évolue entre un peu moins de 4 % (à Malte) et près de 19 % (en Lettonie). La France est dans une situation légèrement supérieure à la médiane européenne. ■

Définitions

Tertiaire marchand : ce sont les secteurs du commerce (gros et détail) et de la réparation d'automobiles et de motocycles, des transports et de l'entreposage, de l'hébergement et de la restauration, de l'information et de la communication, des activités immobilières, activités spécialisées, scientifiques et techniques, activités de services administratifs et de soutien. Sont exclus les secteurs dans lesquels la part du public est élevée, ainsi que les secteurs financiers.

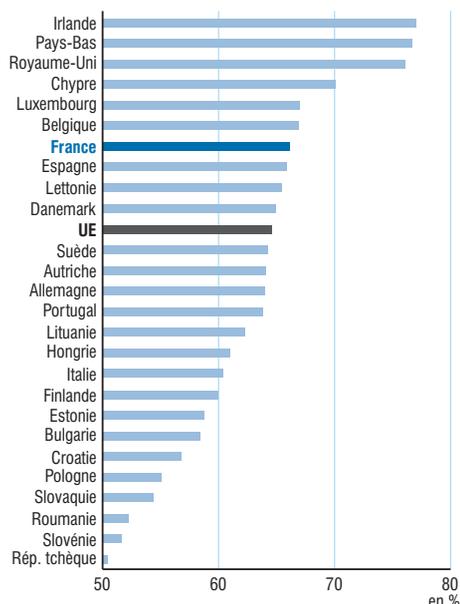
Secteurs marchands : outre le tertiaire marchand, les secteurs marchands sont composés de la construction et l'industrie au sens strict : industries extractives, industrie manufacturière, production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné, production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution. Le secteur de l'agriculture, la sylviculture et la pêche est exclu. De même, sont exclus les secteurs dans lesquels la part du public est élevée, ainsi que les secteurs financiers.

Taux de création d'entreprises : rapport entre le nombre de créations d'entreprises durant la période de référence et le nombre d'entreprises actives. En France, les auto-entrepreneurs sont inclus.

Pour en savoir plus

- *Les entreprises en France*, coll. « Insee Références », édition 2013.

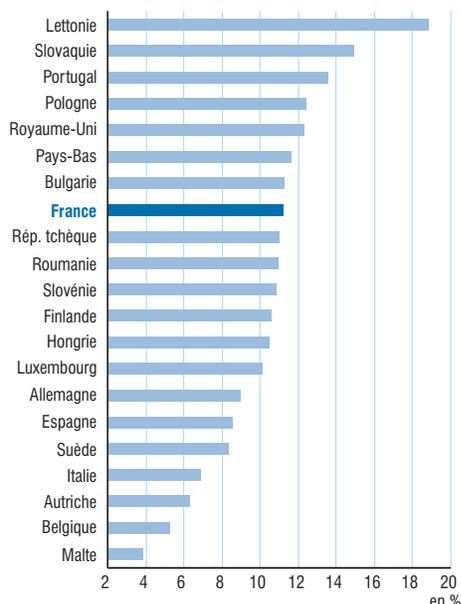
1. Part des services dans l'emploi marchand en 2011



Note : données non disponibles pour la Grèce et Malte.

Source : Eurostat, statistiques structurelles d'entreprises, extraction en février 2014.

Taux de création d'entreprises en 2011



Note : données non disponibles pour le Danemark, l'Estonie, l'Irlande, Chypre et la Lituanie.

Source : Eurostat, statistiques structurelles d'entreprises, extraction en février 2014.

3. Répartition de l'emploi dans les services en 2011

en %

	Commerce ; réparation d'automobile et de motocycles	Transports et entreposage	Hébergement et restauration	Information et communication	Activités immobilières	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Activités de services administratifs et de soutien
Allemagne	38	12	12	6	3	12	17
Autriche	38	12	16	6	3	13	12
Belgique	35	12	9	7	3	14	19
Bulgarie	47	14	13	6	3	8	9
Chypre	39	12	24	5	1	13	5
Croatie	41	13	16	7	2	14	8
Danemark	41	14	6	11	3	14	9
Espagne	38	11	16	5	2	12	15
Estonie	37	17	9	8	5	11	14
Finlande	35	17	8	11	...	13	16
France	34	13	10	8	3	13	20
Hongrie	38	15	9	7	5	14	13
Irlande	39	9	17	8	3	12	12
Italie	38	12	14	6	3	13	13
Lettonie	41	20	7	6	8	9	9
Lituanie	46	20	7	5	4	10	8
Luxembourg	29	14	11	10	2	17	17
Pays-Bas	36	10	10	6	2	15	21
Pologne	49	16	5	6	4	11	9
Portugal	40	8	14	4	2	11	20
République tchèque	40	16	10	6	3	14	11
Roumanie	45	16	7	7	2	10	12
Royaume-Uni	35	9	14	8	3	14	16
Slovaquie	46	15	7	7	3	13	9
Slovénie	39	15	11	8	2	17	10
Suède	34	14	8	10	4	14	15
UE	38	12	12	7	3	13	16

Note : données non disponibles pour la Grèce et Malte.

Sources : Insee, Eurostat, extraction en février 2014.

5.4 Recherche et développement

De 2000 à 2011, la **dépense intérieure de recherche et développement** (R&D) en France a progressé à un rythme annuel moyen de 1,6 % en volume, passant de 31 à 45 milliards d'euros. Par comparaison, dans l'ensemble de l'UE, la progression annuelle moyenne de la **DIRD** était de l'ordre de 2,6 % par an sur la même période.

En France, l'**effort de recherche**, mesuré par le ratio DIRD/PIB, s'est redressé légèrement au cours de la période 2008-2012. En 2012, l'effort de recherche atteint son plus haut niveau depuis plus de quinze ans (2,26 %). Ce résultat, comme celui de 2011 (2,25 %), demeure inférieur à celui de l'Allemagne (2,88 %), en raison d'une spécialisation sectorielle de l'économie davantage tournée vers le tertiaire, mais supérieur à la moyenne de l'UE (1,94 %). Au regard de cet indicateur, la France occupe la cinquième position parmi les six pays les plus importants de l'OCDE. Elle est positionnée derrière la Corée du Sud (4,03 %), le Japon (3,39 %), l'Allemagne (2,88 %) et les États-Unis (2,77 %), mais devance le Royaume-Uni (1,77 %). Parmi les pays de l'UE, la Finlande, la Suède et le Danemark sont les pays qui consacrent une plus grande part de leur PIB à la R&D, respectivement 3,78 %, 3,37 % et 3,09 %. Parmi les pays de l'UE, la France se situe en huitième position.

Près des deux tiers des dépenses de R&D sont effectuées par les entreprises (la DIRDE). Depuis 2000, le ratio DIRDE/DIRD a peu

évolué entre son minimum en 2005 (62,1 %) et son maximum (64,2 %) en 2012. Dans l'UE, ce ratio est plus faible (61,9 % en 2011, contre 63,9 % pour la France). En 2011, les pays où ce taux est le plus élevé sont principalement les pays du Nord : la Finlande (70,5 %), la Suède (69,3 %), le Luxembourg (68,5 %), le Danemark (67,6 %) et l'Allemagne (67,3 %).

Entre 2010 et 2011, le rapport entre la DIRDE et le PIB évolue peu en France (de 1,42 % à 1,44 %), restant supérieur à celui de l'UE (1,20 % en 2011). Le rapport entre la DIRDA (dépenses de R&D effectuées par les administrations) et le PIB est lui aussi stable, autour de 0,80 %.

En 2010, on compte 393 000 salariés en **équivalent temps plein** (ETP) travaillant pour la R&D en France, dont 59 % en entreprise. Le nombre de chercheurs s'élève à 240 000 ETP. Quant à l'UE, elle compte en 2010 plus de 2,5 millions d'ETP salariés en R&D, dont 52 % travaillent en entreprise.

En France, en 2010, près de 26 % des chercheurs sont des femmes. La recherche est beaucoup plus féminisée au Portugal (46 %), en Espagne (38 %), au Royaume-Uni (38 %) ou en Italie (35 %).

En 2010, la France compte 8,5 chercheurs pour mille actifs. C'est beaucoup plus que l'Italie (4,1 ‰), l'Allemagne (7,9 ‰), le Royaume-Uni (8,2 ‰) et que la moyenne de l'UE (6,6 ‰), mais nettement moins que la Suède (10,0 ‰), le Danemark (12,9 ‰) ou la Finlande (15,4 ‰). ■

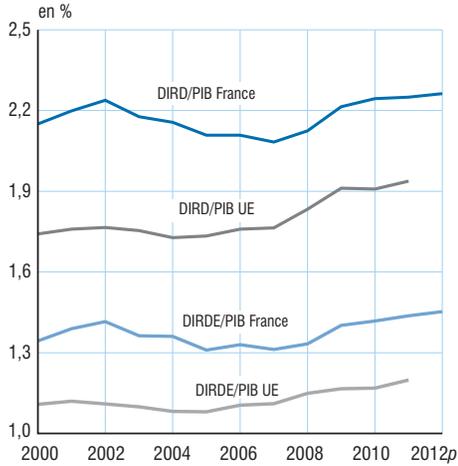
Définitions

La **dépense intérieure de recherche et développement** (DIRD) correspond aux travaux de recherche et développement (R&D) exécutés sur le territoire national quelle que soit l'origine des fonds. Une partie est exécutée par les administrations, l'autre par les entreprises. Elle comprend les dépenses courantes (masse salariale des personnels de R&D et dépenses de fonctionnement) et les dépenses en capital (achats d'équipements nécessaires à la réalisation des travaux internes à la R&D et opérations immobilières réalisées dans l'année).

L'« **effort de recherche** » d'un pays est mesuré par le ratio DIRD/PIB.

PIB, équivalent temps plein : voir *annexe Glossaire*.

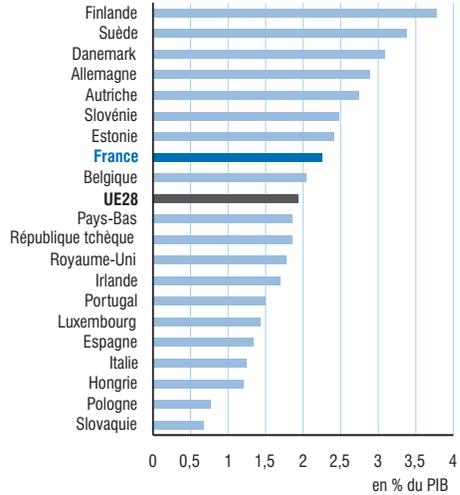
1. Évolution du ratio DIRD/PIB et du ratio DIRDE/PIB depuis 2000



Note : pour la France, les données 2011 sont semi-définitives et les données 2012 sont prévisionnelles.

Sources : MESR - DGESIP/DGRI - SIES ; OCDE, MSTI.

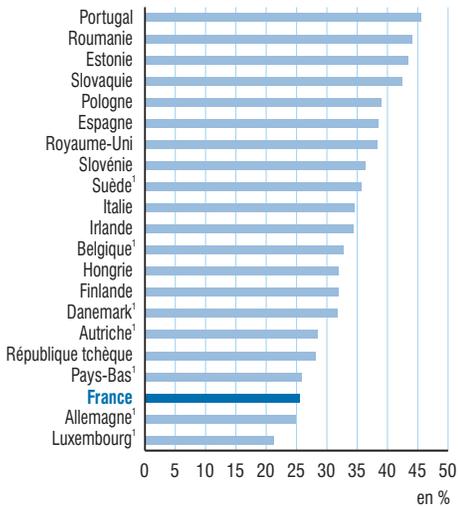
2. Effort de recherche des principaux pays de l'UE en 2011



Note : donnée 2010 pour les Pays-Bas, estimation OCDE pour l'UE28.

Source : OCDE, extraction en juin 2013.

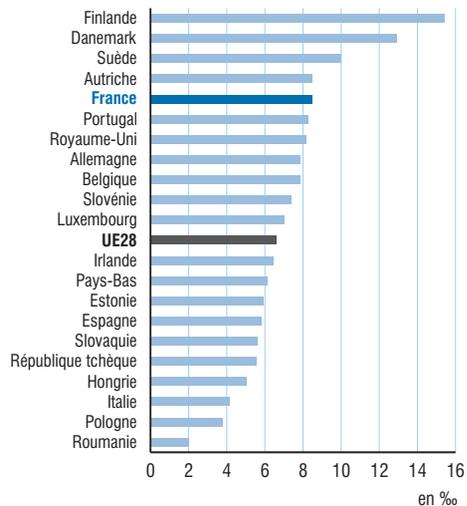
3. Part de femmes parmi les chercheurs en 2010 dans les principaux pays de l'UE



1. Donnée 2009.

Source : OCDE, extraction en juin 2013.

4. Taux de chercheurs pour mille actifs en ETP en 2010 dans les principaux pays de l'UE



Source : OCDE, extraction en juin 2013, calcul UE28, OCDE.

5.5 Finances publiques

En 2012, le **solde des administrations publiques** représente 3,9 % du PIB dans l'UE27. Avec un léger excédent (0,1 %), l'Allemagne est le seul pays qui n'est pas en situation de déficit. Tous les autres sont en déficit, dans des proportions très variables (de 0,2 % à 10,6 % du PIB). La Suède et l'Estonie sont pratiquement à l'équilibre. Outre l'Allemagne, dix pays ont un déficit inférieur ou égal à 3 % de leur PIB. La France se situe au-dessus du groupe des pays médians avec un déficit de 4,8 % du PIB. Six pays font moins bien qu'elle : au nord de l'Europe, ce sont le Royaume-Uni et l'Irlande, au sud, le Portugal, Chypre, la Grèce et l'Espagne. L'Espagne est dans la situation la plus délicate avec un déficit supérieur à 10 % de son PIB.

L'évolution du déficit est en partie liée au contexte économique : les recettes diminuent durant les phases de ralentissement et augmentent en cas d'amélioration de la situation économique. Ainsi, en 2000, en haut du cycle économique pour la plupart des pays européens, l'UE27 avait un excédent de 0,6 % du PIB et neuf pays, principalement au nord de l'Europe, étaient en situation d'excédent (la Finlande étant dans une position extrême avec un excédent représentant 7,0 % de son PIB). Seuls huit pays avaient un déficit supérieur à 3 % du PIB. Parmi eux, cinq faisaient partie de l'ancien bloc de l'Est. La France avait un déficit de 1,5 % du PIB. Entre 2000 et 2012, le déficit a augmenté dans la majorité des pays européens (de 4,5 points dans l'UE27). La hausse a été particulièrement importante en Irlande (13,1 points), en Espagne (9,7 points) et au Royaume-Uni (9,6 points). Sept pays (dont six de l'est de l'Europe) ont connu une amélioration de leur situation.

Depuis 2000, le profil temporel du déficit est fortement corrélé avec l'activité économique. Dans l'UE27, le déficit a augmenté entre 2000 et 2003 puis a diminué jusqu'en 2007. La crise de 2008 a conduit à une hausse importante du

déficit qui atteint 6,9 % du PIB en 2009. L'amélioration de la situation économique conduit à une réduction du déficit, surtout à partir de 2011. Le même profil est observé en Allemagne, en Grèce, en Espagne, en France et au Royaume-Uni, la Grèce ayant une trajectoire située toujours en dessous de celle des autres pays. Le Royaume-Uni, qui parmi ces cinq pays avait la situation la plus favorable en 2000, connaît de plus une dégradation relative au cours de la période. À l'inverse, la situation relative de l'Allemagne s'améliore.

Dans l'UE27, en 2012, la **dette publique** représente 85 % du PIB. Les États membres sont dans des situations très différentes, la dette variant entre 10 % du PIB en Estonie et 157 % en Grèce. La moitié des pays européens ont un niveau de dette inférieur à 60 % du PIB. Ce sont le Luxembourg, la Suède et le Danemark et les pays de l'ancien bloc de l'Est (à l'exception de la Hongrie). À l'inverse, l'endettement est le plus élevé au sud de l'Europe (principalement en Grèce, en Italie et au Portugal) dans les îles britanniques, en France et en Belgique. En 2000, la dette publique représentait 62 % du PIB dans l'UE27, seuls cinq pays étant au-dessus de cette moyenne.

En 2012, les impôts et cotisations représentent 40,6 % du PIB de l'UE. Ces parts sont relativement variables d'un pays à l'autre, selon le niveau de protection sociale notamment. Sept pays (dont la France) sont au-dessus de cette moyenne, le maximum étant observé au Danemark (49,1 %). Cinq pays de l'est de l'Europe (Lituanie, Bulgarie, Lettonie, Roumanie, Slovaquie) sont en revanche en dessous de 30 %. En 2000, dans l'UE27 la part des impôts et des cotisations était supérieure d'environ 1 point (41,5 %). Entre 2000 et 2012 une diminution de cette part a eu lieu dans les deux tiers des pays. En France elle a augmenté d'environ 1 point. ■

Définitions

Solde des administrations publiques (Déficit public) : correspond au besoin de financement des administrations publiques auquel est ajouté le solde des gains et des pertes des opérations sur *swaps* (produits dérivés). Le besoin de financement est le solde du compte de capital : il intègre non seulement les dépenses courantes de fonctionnement et les opérations de redistribution, mais aussi les dépenses en capital, l'investissement ainsi que les transferts en capital et les impôts en capital.

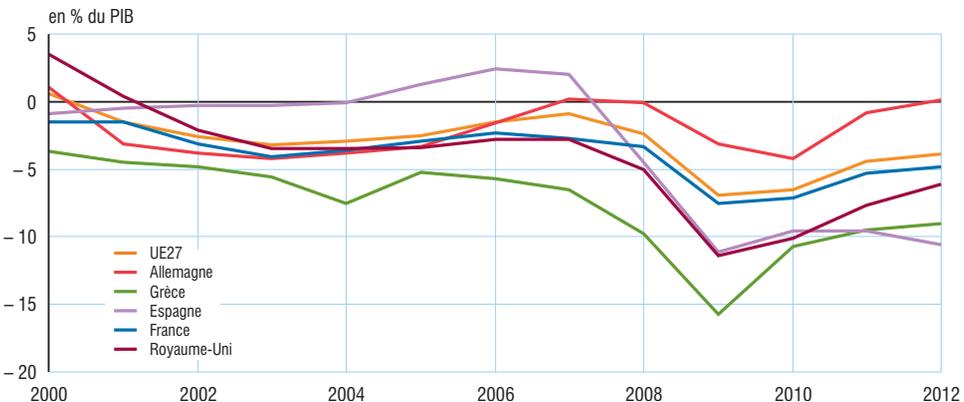
1. Quelques indicateurs de finances publiques

en % du PIB

	Solde		Dette		Impôts et cotisations	
	des administrations publiques		des administrations publiques		Impôts et cotisations	
	2000	2012	2000	2012	2000	2012
Allemagne	1,1	0,1	60,2	81,0	42,8	40,4
Autriche	-1,7	-2,5	66,2	74,0	45,1	44,8
Belgique	0,0	-4,0	107,8	99,8	47,3	48,0
Bulgarie	-0,5	-0,8	72,5	18,5	31,5	27,9
Chypre	-2,3	-6,4	59,6	86,6	30,0	34,9
Danemark	2,3	-4,1	52,4	45,4	50,2	49,1
Espagne	-0,9	-10,6	59,4	86,0	35,0	33,6
Estonie	-0,2	-0,2	5,1	9,8	31,0	32,7
Finlande	7,0	-1,8	43,8	53,6	47,4	44,2
France	-1,5	-4,8	57,3	90,2	46,0	47,0
Grèce	-3,7	-9,0	103,4	156,9	36,5	36,6
Hongrie	-3,0	-2,0	56,1	79,8	39,9	39,3
Irlande	4,9	-8,2	37,0	117,4	32,7	30,2
Italie	-0,8	-3,0	108,6	127,0	41,8	44,3
Lettonie	-2,8	-1,3	12,4	40,6	29,9	28,1
Lituanie	-3,2	-3,2	23,6	40,5	30,9	27,5
Luxembourg	6,0	-0,6	6,2	21,7	40,0	40,3
Malte	-5,7	-3,3	53,9	71,3	28,4	34,9
Pays-Bas	2,0	-4,1	53,8	71,3	40,9	39,6
Pologne	-3,0	-3,9	36,8	55,6	32,6	32,5
Portugal	-3,3	-6,4	50,7	124,1	33,7	34,9
République tchèque	-3,6	-4,4	17,8	46,2	33,9	35,0
Roumanie	-4,7	-3,0	22,5	37,9	30,6	28,4
Royaume-Uni	3,5	-6,1	40,5	88,7	37,7	37,1
Slovaquie	-12,3	-4,5	50,3	52,4	34,1	28,5
Slovénie	-3,7	-3,8	26,3	54,4	37,5	37,9
Suède	3,6	-0,2	53,9	38,2	52,1	44,8
UE27	0,6	-3,9	61,8	85,2	41,5	40,6

Source : Eurostat, extraction en février 2014.

2. Solde des administrations publiques



Source : Eurostat, extraction en février 2014.

5.6 Échanges extérieurs

En 2012, dans l'UE, le **taux d'exportation** varie entre 27 % (en Grèce) et 177 % (au Luxembourg). Cet indicateur du degré d'ouverture au commerce international est plus élevé pour chacun des pays européens qu'il ne l'est au Japon (14,7 %) et aux États-Unis (13,5 %). Le même diagnostic prévaut si l'on prend en considération le **taux d'importation**. Les pays européens font ainsi partie d'une zone relativement ouverte sur le monde, les exportations représentant 45 % du PIB en moyenne dans l'UE et les importations en représentant 43 %. Un facteur explicatif important du degré d'ouverture est la taille du pays. Dans l'ensemble, plus les pays sont petits (par le nombre de leurs habitants), plus leur taux d'exportation est élevé. Outre le Luxembourg, seuls l'Irlande et Malte dépassent le seuil de 100 %. Les pays qui ont un taux compris entre 80 % et 100 % sont la Slovaquie, la Hongrie, l'Estonie, les Pays-Bas, la Belgique et la Lituanie. À l'inverse, la France, l'Italie, le Royaume-Uni et l'Espagne ont des ratios situés autour de 30 %. Cette règle doit cependant être modulée en fonction de l'histoire économique des pays et de leur spécialisation sectorielle. Ainsi, l'Allemagne a des taux d'exportation (52 %) et d'importation (46 %) relativement élevés pour sa taille alors que la Grèce est très peu ouverte au commerce international au regard de sa taille.

Entre 2000 et 2012, le taux d'exportation a augmenté de 9 points dans l'UE28. Ce mouvement a été observé dans la plupart des pays. Seuls trois pays font exception : la Finlande, Chypre et la France dont le taux d'exportation a diminué de 1,4 point. Mesurées par les exportations ou les importations, les hiérarchies entre pays en termes d'ouverture ont relativement peu évolué et sont relativement structurelles. Par exemple, en 2000,

le taux d'exportation était déjà faible en Grèce (25 %) et très élevé au Luxembourg (150 %).

Compte tenu de son PIB élevé et de son taux d'exportation important, l'Allemagne est le premier exportateur au sein de l'UE28. À elles seules, les exportations allemandes pèsent pour un quart des exportations européennes. C'est plus que les exportations du Royaume-Uni et de la France réunies (10 % des exportations de l'UE pour chacun de ces deux pays). Les Pays-Bas, du fait de leur taux d'exportation élevé malgré leur taille moyenne, sont le quatrième exportateur européen devant l'Italie, l'Espagne et la Belgique, dernier pays ayant une part supérieure à 5 % dans l'ensemble des exportations de l'UE28. Les 21 autres pays se répartissent le quart restant des exportations européennes en 2012.

En moyenne dans l'UE27, les exportations sont composées pour les trois quarts de biens (75 %), et pour le quart restant de services. Au sein des trois principaux exportateurs, les situations sont très variées. La France est proche de la moyenne européenne (78 % de biens dans ses exportations), alors que l'Allemagne, avec une part de 85 %, se distingue par un des poids les plus importants des biens en Europe (en particulier du fait des biens industriels). À l'inverse, au Royaume-Uni la part des biens est plus faible (61 %). À Chypre et au Luxembourg les services représentent plus de 80 % des exportations.

En moyenne, en 2012, le solde des échanges extérieurs est positif dans l'UE28. Il s'établit à 1,9 % du PIB. Deux tiers des pays ont un excédent, très élevé dans le cas du Luxembourg et de l'Irlande (plus d'un quart de leur PIB), relativement fort dans une dizaine de pays (dont l'Allemagne). À l'inverse, neuf pays (dont la France) sont en déficit, les situations les plus négatives étant celles de la Roumanie et de la Grèce (autour de 5,0 %). ■

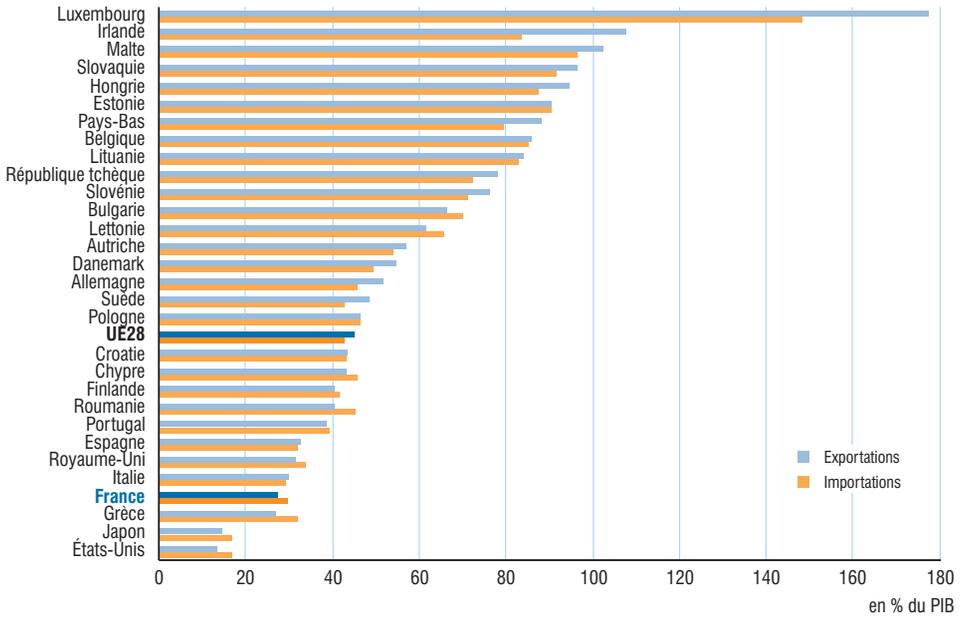
Définitions

Taux d'exportation : rapport entre les exportations et le PIB.

Taux d'importation : rapport entre les importations et le PIB.

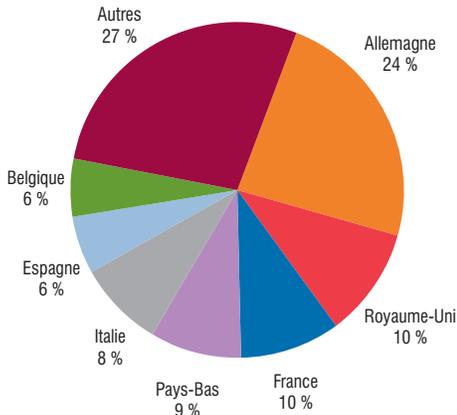
Ces taux peuvent être supérieurs à 100 %, par exemple parce que des produits importés peuvent être réexportés.

1. Exportations et importations de biens et services en 2012



Source : Eurostat, extraction en février 2014.

2. Part dans les exportations de l'UE en 2012



Source : Eurostat, extraction en février 2014.

3. Répartition sectorielle des exportations en 2012

	en %		Ensemble
	Biens	Services	
Allemagne	85	15	100
Autriche	72	28	100
Belgique	76	24	100
Bulgarie	79	21	100
Chypre	19	81	100
Danemark	61	39	100
Espagne	68	31	100
Estonie	73	27	100
Finlande	73	27	100
France	78	22	100
Grèce	53	47	100
Hongrie	82	18	100
Irlande	49	51	100
Italie	82	18	100
Lettonie	73	27	100
Lituanie	83	17	100
Luxembourg	17	83	100
Malte	47	53	100
Pays-Bas	80	20	100
Pologne	83	16	100
Portugal	75	25	100
République tchèque	85	15	100
Roumanie	84	16	100
Royaume-Uni	61	39	100
Slovaquie	92	8	100
Slovénie	80	19	100
Suède	69	31	100
UE27	75	25	100

Source : Eurostat.